

**HAFFNER ENERGY**

Siège social : 3 place de la Gare - 51300 Vitry le François

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA  
REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 13 septembre 2023 - 7<sup>ème</sup> résolution

MAZARS  
Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault  
92400 COURBEVOIE

AKELYS  
19 avenue de Messine  
75008 PARIS

## **HAFFNER ENERGY**

Société anonyme au capital de 4 469 345,70 €  
Siège social : 3 place de la Gare - 51300 Vitry le François  
813 176 823 R.C.S. Châlons-en-Champagne

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 13 septembre 2023 - 7<sup>ème</sup> résolution

A l'assemblée générale de la société HAFFNER ENERGY,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris La Défense et à Paris, le 4 août 2023

Les commissaires aux Comptes

MAZARS

AKELYS

Mathieu MOUGARD

François LAMY